**Extrait des Annales de la Société Entomologique de Belgique.**
TOME LX, 1920.

Bruxelles — Imp. écon., A. Breuer, chaussée d'Ixelles, 313.

Extrait des « Annales de la Société Entomologique de Belgique », tome LX, 1920.

# NOTES CRITIQUES DE MYRMÉCOLOGIE

par **C. Emery.**

## VI. — RÉPONSE AUX CRITIQUES DE M. BONDROIT

(Ces Annales, Tome 59, p. 155-158; 25 février 1920).

Je ne croyais vraiment pas avoir obligé M. BONDROIT à entamer une discussion publique (je me sers de ses propres expressions) avec moi, en insérant trois lignes en note à la première page de mes *Notes critiques de myrmécologie*, pour dire que nous ne sommes pas d'accord sur nombre de points, mais sans porter de jugement. J'ai été plus explicite dans mes lettres adressées à M. BONDROIT, mais celles-ci n'étaient pas destinées à la publicité. M. BONDROIT, sans m'en prévenir, en publie des bouts de phrases; c'est, à mon avis, peu délicat de sa part.

M. BONDROIT se complait à mettre en relief les contradictions de la nomenclature trinominale dont nous nous servons M. FOREL et moi (et beaucoup d'autres). Cela veut dire simplement que, durant un demi-siècle, nous avons travaillé, discuté et fait du progrès. Je prends un exemple : *Formica picea* NYL. a été considérée à tort par MAYR comme synonyme de *F. gagates* LATR., car il n'avait pas vu la différence dans le profil du corselet de l'ouvrière. Cette synonymie a même été reconnue valide par NYLANDER dans son *Synopsis des Formicides de France et d'Algérie* (1856). En 1909, j'ai publié pour la première fois ces profils. Puis sont venues les observations de BÖNNER sur la biologie de *F. picea* (1914), dont FOREL a déduit la conséquence systématique (1915). Le dernier venu tire parti de l'œuvre de ses prédécesseurs !

La gradation : espèce et sous-espèce est simplement la paraphrase des deux acceptions de la notion d'espèce, qui sont généralement reconnues par les botanistes et par les zoologistes : celle de LINNÉ (grandes espèces) et celle de JORDAN (petites espèces, espèces élémentaires). Cette gradation est scientifique et hypothétiquement phylogénétique. L'on peut, cela va sans dire, ne nommer et n'écrire que le nom de l'espèce élémentaire, et même de la variété; de la « forme », comme on dit actuellement. C'est à peu près ce que fait M. BONDROIT. Mais, à mon avis, il multiplie trop subtilement ses distinctions spécifiques. A-t-il raison ou tort ? Je laisse la question ouverte. Qu'est ce que l'espèce ?

Dans la nomenclature des ailes, je pense qu'il faut distinguer deux questions que M. BONDROIT paraît avoir confondues, savoir: une question de priorité et d'opportunité, et une question morpho-

B

logique Je me borne à la première. JURINE a le premier, au commencement du siècle passé, formulé une nomenclature pour les nervures des ailes et pour les cellules qui résultent de leur union, chez les Hyménoptères et les Diptères. C'est cette nomenclature qu'il faut suivre dans la pratique de la classification, du moins pour les Hyménoptères. C'est celle que j'ai suivie et qu'a aussi suivie M. le prof. WHEELER, savant entomologiste et zoologiste américain, qui connait et apprécie sans doute les travaux de COMSTOCK et NEEDHAM, ses concitoyens, mais qui s'est bien gardé de bouleverser inutilement la nomenclature établie depuis près d'un siècle, pour en adopter une autre, plus savante, mais beaucoup plus récente et qui, en somme, ne présente aucun avantage pratique.

M. BONDROIT me reproche l'expression « classifications phylogéniques », étant à ce conduit par une incorrection d'une des lettres que je lui adressai. Je m'empresse de rectifier ma faute. J'eusse dû écrire « les classifications établies sur des hypothèses phylogéniques ». C'est vraiment chicaner sur les mots.

Jusqu'ici je n'ai fait que me défendre.

M. BONDROIT reconnaît trois erreurs dans son travail sur les Fourmis de France. Il y en a au moins une 4me, que je lui avais signalée dans une de mes lettres, mais dont il n'a pas cru devoir tenir compte :

*Myrmica scabrinodis* BONDR. ne correspond pas à *M. scabrinodis* NYL., mais à *M. sabuleti* MEINERT. En effet, selon la description originale de NYLANDER, le scape du mâle de *M. scabrinodis* a la longueur des trois premiers articles du funicule, ce qui ne s'applique pas au mâle de *M. scabrinodis* BONDR., mais plutôt à *M. specioides* BONDR. ou à l'une des formes nommées par BONDROIT, dont le scape des mâles est court *(M. pilosiscapus* ou *Rolandi)*.

Je crois que *M. Wesmaeli* BONDR. correspond à var. *sulcinodo-scabrinodis* FOR., mais je n'en suis pas certain, n'ayant pas vu de types de la forme pyrénéenne.

Je n'ai pas assez étudié les formes nombreuses, décrites par M. BONDROIT dans les genres *Leptothorax*, *Formicina* et *Formica*, pour en parler avec connaissance de cause.

Quant à la synonymie de *Camponotus Lichtensteini* BONDR. = *massiliensis* FOR., quoiqu'on pense de la description originale de FOREL et de ma description de 1908, la chose est définitivement jugée.

VII. — ACANTHOSTICHUS AFFLICTUS, GALLARDO
(Ann. Mus. Nac. Hist. Nat. Buenos-Aires, vol. 30, p. 237-242, 1919)

Je ne comprends pas ce qui a pu induire M. GALLARDO à classer ce mâle dans le genre *Acanthostichus*, dont il n'a pas du tout les

caractères. C'est, d'après la figure, une espèce d'*Eciton* du groupe *Hartigi* WESTW. — *Esenbecki* WESTW.

## VIII. — OMISSA ET CORRIGENDA

Enfin, je me critique moi-même, en signalant mes omissions et fautes.

Dans le num. V de ces « Notes critiques », j'ai omis le genre *Prodiscothyrea* WHEELER (1916), fondé sur une espèce d'Australie et une autre de Malaisie.

Dans ma note sur le genre *Tranopelta* MAYR. (Bull. Soc. Ent. Fr., 1919, p. 60), j'ai oublié que mon ami FOREL avait décrit, en 1901, un mâle du Paraguay, qu'il avait nommé *Tr. Mayri*. Est-ce le ♂ de *Tr. Heyeri* FOR., dont les sexes ailés sont encore inconnus ? je ne sais. La patrie des deux formes n'est pas exactement la même.